

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC - ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DESAFFECTATION ET AU DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE DE VOIRIE COMMUNAUTAIRE AU QUARTIER DU CANAL A EVRY-COURCOURONNES

Par arrêté n°12570, le Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud a ordonné l'ouverture d'une enquête publique de déclassement d'une emprise du domaine public communautaire, situé face au 55 avenue de l'Orme-à-Martin à Evry-Courcouronnes, d'une superficie d'environ 130m².

A cet effet, Monsieur DOUILLARD, cadre au Transport à la retraite a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera au siège de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, **du lundi 17 mai au lundi 31 mai 2021 inclus** aux jours et aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences au siège de la Communauté d'agglomération, situé 500 places des Champs Elysées, BP 62- 91054 Evry-Courcouronnes Cedex, aux dates et aux heures suivantes :

- Le mardi 18 mai de 14h30 à 17h30
- Le lundi 31 mai de 14h30 à 17h30

Le dossier d'enquête est consultable au siège de la Communauté d'agglomération et à la mairie annexe d'Evry-Courcouronnes ou sur le site internet de l'agglomération (<https://grandparissud.fr>).

Les horaires et les jours d'ouverture de la Mairie annexe d'Evry-Courcouronnes, située 2 Rue Paul Puech, 91080 Évry-Courcouronnes, sont les suivants :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier présenté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et à la Mairie annexe d'Evry-Courcouronnes ou par internet à l'adresse suivante :

accueil.courcouronnes@grandparissud.fr